

# CHARTRE DU « FESTIVAL TRANSIT » DU RESEAU DES CENTRES SOCIAUX FEDERES DE LA SEINE SAINT DENIS



## PREAMBULE

La charte du festival Transit se réfère à la Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France, qui définit le centre social comme :

- un espace d'initiatives portées par les habitants associés, appuyés par des professionnels capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.
- référant ses actions et son expression publique à 3 valeurs fondatrices, inscrites dans le mouvement de l'éducation populaire : dignité humaine, solidarité et démocratie.
- mettant en œuvre une méthode participative qui associe les habitants à l'élaboration du projet de développement social.

## NOTRE CONCEPTION DU « FESTIVAL TRANSIT »

### VALORISER LES PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES AMATEURS DES HABITANTS

Les personnes et les quartiers populaires où sont implantés les centres sociaux sont trop souvent perçus de manière négative. Or, les habitants de par leur diversité (notamment culturelles) ont des acquis, des savoirs, des savoir-faire, autant de potentialités qui restent à l'état de veille. Le festival est la proposition d'un espace leur permettant de rendre visible aux autres et, souvent d'abord à eux-mêmes, leurs propres talents. C'est une campagne de promotion des habitants.

### POSITIONNER LES CENTRES SOCIAUX ET LES HABITANTS COMME ACTEURS DU DEVELOPPEMENT CULTUREL

Les centres sociaux ont pour vocation de favoriser l'implication des habitants dans la vie de leur quartier, et plus largement, de leur ville et de permettre à chacun de s'exprimer dans les meilleures conditions possibles, en évitant à la fois le misérabilisme et la condescendance.

Transit répond à cet objectif. C'est avant tout un festival de proximité, porté par les habitants, pour les habitants, qui leur permet de se constituer et de se présenter non plus comme consommateurs (même s'ils ne le sont pas suffisamment) mais comme producteurs de culture.

Transit contribue à changer l'image d'une banlieue et de ses habitants trop souvent stigmatisés.

## LES CENTRES SOCIAUX S'ENGAGENT :

### 1- SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DES HABITANTS

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise forme d'expression à priori. Toutes les formes d'expressions sont possibles, à condition qu'elles respectent les valeurs de la Charte. Les centres sociaux s'engagent à accompagner les initiatives des habitants, en mettant à leur disposition un encadrement artistique ou technique, et favorisent un processus de progression.

Transit ne dure pas que le temps du festival, il dure toute l'année. Il vit à travers une dynamique et une équipe locale qui accompagne des habitants, porteurs d'un projet artistique, seuls ou en groupe, sans distinction d'âge, de sexe ou de catégorie sociale, vers une réalisation.

Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes : valorisation des ateliers de pratiques artistique (payants ou gratuits) du centre, accompagnement spécifique de projets proposés par des groupes déjà constitués, appui technique et matériel pour des artistes autonomes... Les centres sociaux peuvent faire appel à des artistes en résidence, des associations culturelles locales ou encore des intervenants salariés ou bénévoles du centre.

Transit, en tant que festival porté par les centres sociaux, n'est pas « un lieu d'expression » comme les autres. Cet accompagnement constitue sa marque de fabrique, sa plus-value. Il se traduit par l'engagement des centres sociaux à :

- valoriser habitants des territoires sur lesquels ils sont implantés
- favoriser la création d'un lien entre les porteurs de projets, les échanges, les rencontres et éventuellement les collaborations artistiques
- favoriser le « faire ensemble » et l'investissement dans le projet

### 2- POSITIONNER LE CENTRE SOCIAL COMME ACTEUR DU CHAMP CULTUREL

Les centres sociaux sont des acteurs à part entière du champ culturel. Ils ont une double vocation :

- favoriser l'accès des habitants à l'offre culturelle et aux lieux culturels parce que l'accès à la culture pour tous est « un droit fondamental qui contribue à la formation du citoyen » (Charte Culture et Education Populaire).
- encourager le développement culturel du quartier et considérer les espaces peu habitués à accueillir la production des habitants comme des lieux à réinvestir et où peuvent s'exprimer les talents des habitants, pour changer le regard des autres, mais aussi nos propres regards.

### 3- FAVORISER LA CIRCULATION DES OEUVRES, DES IDEES ET DES HOMMES

Les centres sociaux ont à cœur de favoriser la circulation des œuvres, des idées et des hommes dans tous les territoires de vie pour faire connaître et apprécier la culture issue des quartiers populaires de la Seine-Saint-Denis. Pour cela, ils s'organisent en réseau, se coordonnent et soutiennent les échanges entre les artistes et les publics des différents territoires. Parfois, la mobilité se joue simplement au niveau de la ville, lorsque les centres sociaux jouent un rôle de passerelle entre les habitants et les institutions culturelles.

Les centres sociaux s'engagent également à respecter une identité visuelle commune (logo, visuel commun), afin que le festival Transit soit bien identifié au niveau départemental.

## LA FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX S'ENGAGE :

### 1- VEILLER A CE QUE LE SENS ET LES VALEURS DE LA CHARTE SOIENT CONNUS ET PARTAGES PAR LES CENTRES SOCIAUX

Transit est un festival à dimension locale. Chaque centre social le construit, à sa façon, en fonction des réalités de son territoire.

Transit est aussi un festival à dimension départementale. La Fédération veille à ce que les centres sociaux connaissent et partagent le sens et les valeurs de la Charte et s'assure de leur respect. Elle peut à la demande des centres aller à leur rencontre (équipe, bénévoles, porteurs de projet) afin de présenter le « concept » TRANSIT et ses valeurs.

### 2- COORDONNER L'ORGANISATION DU FESTIVAL ET LUI DONNER UNE DIMENSION DEPARTEMENTALE

La Fédération coordonne la dimension départementale du festival. Elle favorise les échanges de pratiques entre les professionnels des centres et la mobilité géographique des publics. Elle accompagne les centres sociaux dans la mise en place de leurs projets, de façon collective ou individuelle.

### 3- VALORISER LE FESTIVAL ET L'ACTION DES CENTRES SOCIAUX SUR LE CHAMP CULTUREL

La Fédération a pour rôle de valoriser et de rendre visible le festival, et plus largement l'action des centres sociaux sur le champ culturel, auprès des partenaires et des médias. Cette mise en visibilité passe notamment par l'organisation d'un temps fort départemental.